

Procès-verbal n°6 de la Commission des Arbitres

Réunion du :	23/01/26
À :	10h00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	MRS Christian BOUTADE. Jean Marc LAUGIER. Jean Louis CABARDOS. Thierry GALAUP. François ESPADA.

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 5 de la réunion du 15/12/25

- La CDA adresse ses félicitations aux enfants de notre collègue Jean Lin MARTIN pour la naissance de son petit fils
- La CDA adresse ses condoléances à la famille de notre collègue arbitre Jean Claude GAUDRY
LA CDA adresse ses condoléances à la famille de notre collègue Jean Marc LAUGIER suite au décès de son frère.

INDISPOSIBILITES ARBITRES

- MR DARRAZ W : le 17/01
- MR TOUIL N : les 24 et 25/01
- MR DE ALMEIDA A : le 4/02

DEMANDE D'ARBITRES

- JSO AUBORD : matches des 25/01 – 22/02-5/04
- EFVEZENOBRES CRUVIERS : match du 25/01
- ESGRAU DU ROI : match du 10/01
- FC TAVEL : match du 25/01
- RC SAUVETERRE : match du 18/01
- FC CHUSCLAN : match du 18/01
- FC VAL DE CEZE : matches des 1 et 15/02 – Pour les autres matches merci de les renouveler 3 semaines avant la date du match

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.

Le Président
Mr Bouillet Claude

Le secrétaire de séance
Mr Cabardos Jean Louis

